

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

DU MARDI 30 JUIN 2020 à 18h30

Présents : FILLET Pierre-Louis, BAUDRIER Marie-Odile, CHATELAN Françoise, BARTHE Touria, THIAULT Claudine, REIN Murielle, DROGUE Christophe, BERTHUIIN Joël, CROS Antoine, MILLON Gabin, MARTINEZ Pierre

Secrétaire de séance : BAUDRIER Marie-Odile

Autre personne présente: Maylis Léonard

Ordre du jour :

1 Budget et Finances

Budget Principal: délibération modificative ajustement budgétaire en investissement
Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2020

2 Ecole

Changement des rythmes scolaires, année scolaire 2020 2021
Tarif de la cantine pour l'année scolaire 2020 2021

3 Fonctionnement du conseil municipal

Proposition des membres de la commission communale des impôts directs

4 Bâtiments communaux

Demande de subvention auprès du SDED pour le remplacement des menuiseries- bâtiment de la mairie

5 Points divers

Mise à jour de la liste des Collectivités adhérentes au Syndicat Départemental de la TéléVision de la Drôme

Evènement Highline

Causes aux balcons: proposition d'un stage de sculpture

Dates des prochains conseils municipaux

Questions diverses

Pierre-Louis FILLET ouvre la séance et constate que le quorum est atteint, par conséquent la séance de ce conseil municipal peut se tenir.

1 Budget et Finances

Budget principal délibération modificative ajustement budgétaire en investissement

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité vote l'ajustement budgétaire en investissement d'un montant de 585€ correspondant aux frais d'acquisition des parcelles dans le cadre des trois actes notariés établis respectivement entre, d'une part la commune, et d'autre part trois propriétaires privés en début d'année 2020.

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2020

Le conseil municipal après en avoir délibéré avec 10 voix pour et l'abstention de M Pierre Martinez, décide d'appliquer une hausse de 1% aux taux d'imposition soit:

- taxe foncière bâti : 7,15 %
- taxe foncière non bâti : 25,91 %

2 Ecole

Changement des rythmes scolaires, année scolaire 2020-2021

Le conseil après en avoir délibéré et à l'unanimité adopte le rythme des 4 jours d'école à partir de la rentrée 2020-2021 pour le RPI Saint-Julien, Saint-Martin.

Les horaires seront donc les suivants:

Ecole maternelle Saint Julien en Vercors	Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
Classe	8h30 - 11h30
Classe	13h30 - 16h30

Ecole primaire Saint Martin en Vercors	Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
Classe	8h30 - 11h45
Classe	13h45 - 16h30

- Tarif de la cantine pour l'année scolaire 2020-2021

Le conseil après en avoir délibéré et à l'unanimité reconduit le même tarif pour le ticket repas à facturer aux parents soit un montant de 4.73€, et ce malgré l'augmentation du cout du repas qui sera appliqué par La Matrassière à partir du mois de septembre.

3 Fonctionnement du conseil municipal

Proposition des membres de la commission communale des impôts directs

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'article 1650-1 du code général des impôts prévoit que dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs (CCID) composé du maire et de six commissaires. Le directeur départemental des Finances Publiques désignera ces six commissaires et autant de suppléants sur la base d'une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le conseil municipal.

La liste proposée sera soumise d'ici fin juillet à délibération.

Retour sur les différentes réunions et commissions

Un rapide tour de table a eu lieu pour évoquer les premières réunions qui ont eu lieu pour certaines commissions (Ecole, Voirie-éclairage public, Eau, Itinérance et patrimoine, Agriculture, Animation).

Ces réunions ont déjà permis de mettre en place une méthodologie de travail, de rencontrer des acteurs du territoire et de pointer les premiers points importants qui seront à traiter dans les prochaines semaines.

4 Bâtiments communaux

-Demande de subvention auprès du SDED pour le remplacement des menuiseries- Bâtiment de la mairie

Après en avoir délibéré le conseil municipal valide la demande de subvention auprès du SDED à hauteur de 50% pour le remplacement des menuiseries sur le bâtiment de la mairie suite au devis fourni par l'entreprise Carniel Sonoplast d'un montant de 4 039.00€ HT.

5 Points divers

-Mise à jour de la liste des Collectivités adhérentes au Syndicat Départemental de la TéléVision de la Drôme

Des changements sont intervenus sur l'adhésion ou le retrait de collectivités du syndicat. Le conseil municipal après en avoir délibéré prend acte de ces changements.

-Événement Highline cirque de Bournillon et ateliers animations dans le village

Trois associations proposent d'installer des highlines du 6 au 27 juillet au cirque de Bournillon après accord de la commune et des propriétaires privés concernés. Elles proposent également d'organiser des animations dans le village les après-midis et soirées du weekend des 18 et 19 juillet (ateliers slackline et arts du cirque, projection d'un film sur les activités des highliners, pique-nique partagé...).

La commune a donné son accord, les conditions d'organisation sont encore à finaliser, la commission Animation et sports s'en occupe.

-Causes aux Balcons: Proposition d'un stage de sculpture le weekend des 18 et 19 juillet.

Le conseil donne son accord pour que ce stage payant soit organisé sous l'appentis de la grange Marcon.

-Commémoration familiale Roger Guigou le samedi 11 juillet à 10h15 dans le jardin de Pinpin.

En 1943, Roger Guigou est chargé de créer une école des cadres à Combovin sur les contreforts du Vercors. Il rejoint la Matrassière en mars 1944. Lors de l'attaque allemande du 18 mars, Roger Guigou est mortellement blessé par plusieurs balles. Il a 35 ans. Ses descendants invitent les habitants de Saint-Julien-en-Vercors à venir les rejoindre pour évoquer cette page d'histoire.

-Tournage d'un film cet été à Saint-Julien

Un film "Mise au vert" va être tourné au mois d'août sur la commune et ses alentours. Les préparatifs commenceront la deuxième quinzaine de juillet et la municipalité mettra la salle du Fouillet à la disposition de l'équipe.

-Dates des prochains conseil municipaux

Le Lundi 6 juillet à 17h30 avec pour ordre du jour unique - l'association Causes aux Balcons et sa proposition de sentier d'art sur le chemin du Pas du Fouillet

Le Vendredi 10 juillet à 8h30 avec pour ordre du jour unique - la désignation du délégué du conseil municipal et de ses 3 suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Le Mercredi 2 septembre à 18h30

La séance est levée à 21h00

La secrétaire de séance.